Demande de reconnaissance du titre de spécialisation pour les Psychologues cliniciennes et cliniciens FSP

Nous vous demandons de bien vouloir remplir soigneusement le formulaire de demande et d'y **joindre les justificatifs correspondants avec un numéro identique à celui du formulaire de demande.**

Un justificatif ne peut être utilisé que pour une rubrique, c'est-à-dire pas plus d'une fois et doit comprendre les éléments suivants:

… En-tête de l'Institut.
… Titre et durée de l'événement/formation postgraduée.
… Nombre d'heures suivies (de 60 minutes, y compris 10 min. de pause maximum).
… Nom et titre des chargé(e)s de cours (uniquement pour les cours individuels).
… Signature du(de la) chargé(e) de cours ou des organisateurs de la formation postgraduée. Un programme de cours sans confirmation de formation postgraduée ne sera pas reconnu comme justificatif.

S'il n'y a pas assez de place sur le formulaire de demande, veuillez ajouter des feuilles supplémentaires que vous pouvez copier vous-mêmes.

Consultez le cursus comme un guide!

Veuillez nous envoyer les formulaires et les justificatifs sous forme de **feuilles individuelles** (pas de classeur, d'agrafeuse, de trombones, de dossiers, etc.).

Selon le Règlement de la FSP, il convient de s'acquitter des émoluments suivants pour l'obtention du titre de spécialisation FSP:

... **CHF 850.- pour les membres de l'ASPC**, resp.
... **CHF 1500.- pour les membres qui ne sont pas affiliés à l'ASPC**
(CHF 300.- pour l'examen de la demande par la CFPG, CHF 550.- pour la Commission des titres de spécialisation de la FSP).

Veuillez transmettre vos dossiers dans leur **intégralité**.
Pour chaque nouvel examen par la CFPG, vous devrez verser la somme **supplémentaire de CHF 200.-** pour le travail de vérification.
Nos vous enverrons une facture dès réception de vos documents et nous les analyserons dès qu'elle aura été réglée.

Veuillez envoyer vos documents à l'adresse suivante:
PD Dr. Urs Gerhard, Präsident KWB, Flughafenstr. 6, 4056 Basel
Tel +41 79 524 51 73

Je demande la reconnaissance du titre de spécialisation comme Psychologue clinicienne/psychologue clinicien FSP et aimerait figurer sur la liste suivante.

Adresse de la correspondance (x)	__ privé	__ prof.
Joignable par téléphone, où et quand?		

Données privées

Mme/M./Titre	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Rue, n°	
NPA, localité	Canton
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
E-mail	
Site Web	

Données professionnelles

Name der Institut./Praxis	
Funktion/Position	
Rue, n°	
NPA, localité	Canton
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
E-mail	
Site Web	

Les formulaires peuvent être remplis avec Adobe Acrobat Reader.

1. Formation scientifique de base

Diplôme de fin d'études en psychologie d'une Université/Haute Ecole	
Date	
Psychopathologie	Justificatif n°
Membre ordinaire de la FSP	Depuis
Autorisation cantonale de pratiquer pour la psychothérapie	Si oui, justificatif n°
Psychologue spécialisé(e) en psychothérapie FSP, Certifikat	Si oui, justificatif n°

2. Formation postgraduée

2.1. Travaux pratiques

Minimum: calculé sur **4 ans avec un travail à 100%**, dont 1 année dans un établissement psychiatrique (Cursus 4.3.1.)

... Etablissement de la liste FMH en psychiatrie et psychothérapie.
... Etablissements en psychosomatique et rééducation avec une large palette en diagnostics psychiatriques, collaboration interdisciplinaire et supervision clinique (veuillez documenter).
... Autres établissements, cf. cursus 6.2.
... Le degré d'activité par emploi doit être d'au moins 50%.

Institution nom et lieu	Fonction et champ d'activités	%[1]	de	à	Durée mois par rapport à 100%	Justificatif n°
	Total					

[1] Taux d'emploi

Institution nom et lieu	Fonction et champ d'activités	%[1]	de	à	Durée mois par rapport à 100%	Justificatif n°
	Total					

[1] Taux d'emploi

2.2. Formation postgraduée (cursus 4.3.2. et 5.)
Cours/Séminaires/Formation postgraduée théorique en diagnostic (cursus 5.1.), par exemple, en lien avec les thèmes suivants:
Test de diagnostic, nosologique, psycho-dynamique, diagnostic structurel, diagnostic différentiel, indication, diagnostic de progression, rapport psychologique

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

Cours/Séminaires/Formation postgraduée en conseil (cursus 5.2.), par exemple, en lien avec les thèmes suivants:
Consultations avec les patient(e)s, la famille, les employeurs, les Offices sociaux, etc., intervention en cas de crises, services de médiation et de liaison

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

SVKP ASPC

Cours/Séminaires/Formation postgraduée théorique en psychothérapie (cursus 5.3.), par exemple, en lien avec les thèmes suivants: Création d'un plan de thérapie, y compris l'anamnèse, premiers entretiens, exploration clinique, développement d'hypothèses, indications, méthodes, techniques (vous n'avez pas besoin d'une liste séparée si vous avez le certificat «Psychologue spécialisé(e) en psychothérapie FSP»)

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

Connaissance de soi (cursus 5.4.)

Individuelle (min. 100 heures) et en groupe (min. 50 heures). Si vous avez le certificat de «Psychologue spécialisé(e) en psychothérapie FSP», seules les 50 heures de connaissance de soi en groupe doivent être justifiées. La connaissance de soi en groupe doit contenir une interaction thérapeutique entre les membres du groupe.

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

SVKP
ASPC

Supervision (cursus 5.4.)

Individuelle ou en groupe (également inter-vision avec cadre structuré, groupes Balint, discussion de cas dans le groupe).
Vous n'avez pas besoin d'une liste séparée si vous avez le certificat «Psychologue spécialisé(e) en psychothérapie FSP.

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

Cours/Séminaires/Formation postgraduée théorique en disciplines voisines (cursus 5.5.), par exemple, en lien avec les thèmes suivants:
Neuropsychologie, psycho-pharmacologie, psychologie scolaire, psychosomatique, sciences médico-légales, psychiatrie sociale, ethno-psychologie

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

Cours/Séminaires/Formation postgraduée théorique et collaboration au développement de conditions-cadres (cursus 5.6.), par exemple:
Droit des assurances sociales, éthique, secret professionnel, sécurité de la qualité, structure de soins intégrée, collaboration inter-disciplinaire

Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

SVKP
ASPC

Champs supplémentaires: Veuillez indiquer la rubrique et le contenu.

Rubrique/Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

Lieu, date	Signature

Page supplémentaire

Champs supplémentaires: Veuillez indiquer la rubrique et le contenu.

Rubrique/Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

Page supplémentaire

Champs supplémentaires: Veuillez indiquer la rubrique et le contenu.

Rubrique/Contenu	Justificatif n°	Heures
Total		

SVKP
ASPC

Demande de reconnaissance du titre de spécialisation pour les Psychologues cliniciennes et cliniciens FSP

Page supplémentaire

Champs supplémentaires: Veuillez indiquer la rubrique et le contenu.

Rubrique/Contenu	Justificatif n°	Heures

SVKP
ASPC

Demande de reconnaissance du titre de spécialisation pour les Psychologues cliniciennes et cliniciens FSP

Page supplémentaire

Champs supplémentaires: Veuillez indiquer la rubrique et le contenu.

Rubrique/Contenu	Justificatif n°	Heures

SVKP
ASPC

Demande de reconnaissance du titre de spécialisation pour les Psychologues cliniciennes et cliniciens FSP

Page supplémentaire

Champs supplémentaires: Veuillez indiquer la rubrique et le contenu.

Rubrique/Contenu	Justificatif n°	Heures